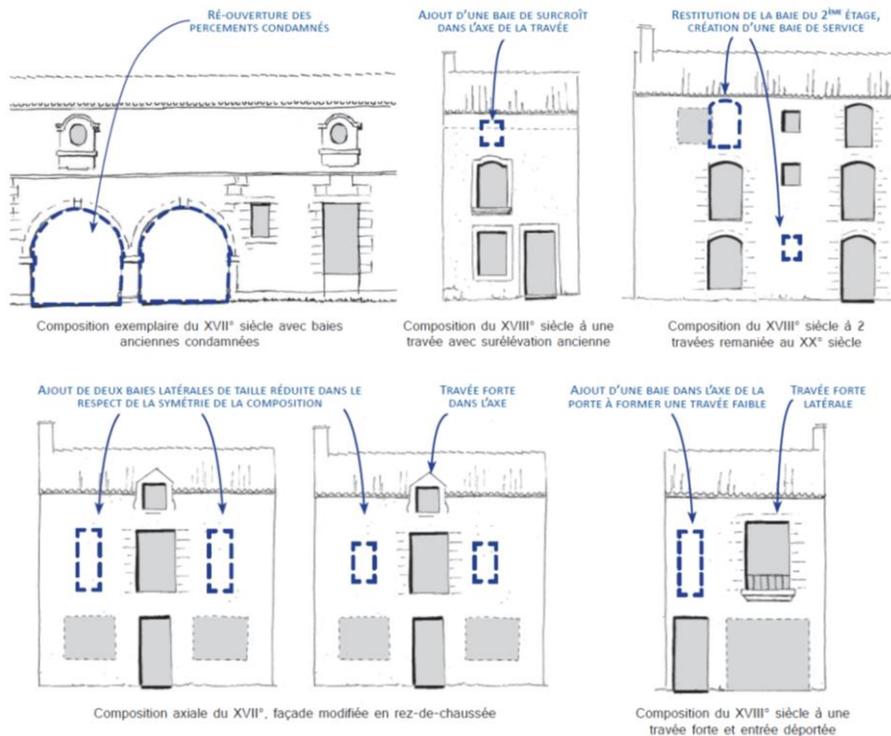


Modifications & ajouts de percements

Les informations présentes dans les paragraphes suivants, exposent les recommandations à suivre pour les travaux d'adaptation du bâti traditionnel. Elles sont présentées en fonction du type d'intervention.

La modification des percements existants peut se révéler nécessaire lors d'un changement d'affectation ou de la réhabilitation d'une construction ancienne. Pour que cette intervention lourde soit réalisée dans le respect de la valeur patrimoniale du bâti, une réflexion attentive doit être menée sur l'architecture et le contexte immédiat de la construction.



Typologie architecturale et composition

La composition de façade est représentative d'une époque et/ou d'une technique constructive spécifique. Elle permet à la fois de dater une construction, de comprendre l'évolution formelle et esthétique de l'architecture, et de situer le bâti dans son contexte historique et territorial.

Les constructions antérieures au XVIII^e siècle, réalisées avant l'adoption systématique de la **travée**, sont de rares témoins de la composition libre.

À partir du XVIII^e siècle, la façade s'organise par travées dont la disposition affirme le rythme général de la composition (symétrique, axiale, ternaire, alternant travée forte et travée faible, etc.).

La distance entre les travées d'une même façade (interaxe), encore irrégulière au XVIII^e siècle, devient constante au XIX^e siècle. La largeur de travée, et donc la dominante de pleins ou de vides en façade, est liée au prestige du programme et au contexte de la construction (milieu urbain ou rural).

La composition par travées perdure jusqu'au XX^e siècle, toutefois, les constructions inspirées du vocabulaire de l'architecture de villégiature s'affranchissent parfois du caractère systématique de cette disposition (percements de taille irrégulière, etc.).

Intervention sur les percements

Les interventions sur les percements seront appréciées en fonction de leur impact sur la qualité patrimoniale du bâtiment. Ces interventions doivent faire l'objet d'une réflexion sur la composition globale de façade et la cohérence de l'architecture. Si la construction a déjà subi des modifications, il sera souvent intéressant de ré-ouvrir les anciens percements condamnés.

La réalisation de nouveaux percements ou la modification des existants doit s'appuyer sur la typologie architecturale du bâti, les proportions de façade, le rapport des pleins et des vides et le rythme des ouvertures existantes. En particulier pour les constructions antérieures au XX^e siècle, les nouveaux percements doivent présenter les proportions plus hautes que larges des baies anciennes.

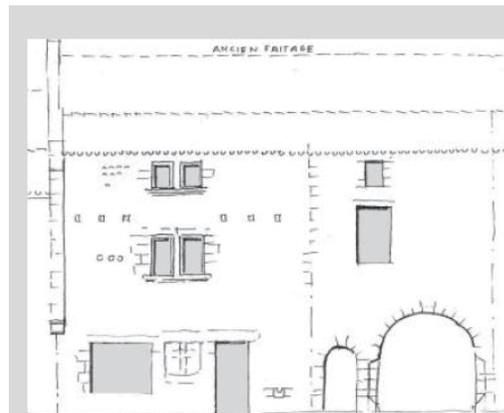
Les nouveaux percements doivent le plus souvent reprendre les dimensions des baies existantes. Elles peuvent aussi être de taille plus réduite pour renforcer la lisibilité de la composition d'origine (en créant par exemple une travée faible dans l'axe d'une entrée déportée).

Dans le cas d'interprétation contemporaine, des ouvertures de plus grande taille peuvent être admises sous réserve du respect des principes précédemment décrits.

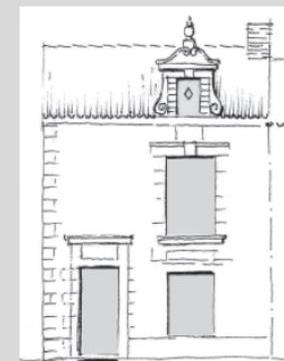
Cas particuliers :

- Les interventions sur les constructions remarquables nécessitent un projet de restauration et de mise en valeur. Pour celles-ci et les constructions particulièrement représentatives d'un type architectural spécifique (illustrées dans l'encadré ci-joint) seules des modifications mineures (sans incidence sur la lecture de l'architecture) peuvent être acceptées.
- Les interventions sur les constructions antérieures au XVIII^e siècle, présentant une façade à composition libre, doivent être limitées afin de garantir une lecture de l'architecture d'origine.
- Les interventions sur les constructions jumelées ou les ensembles urbains/ruraux particulièrement cohérents ne peuvent être admises que si elles ne compromettent pas la lisibilité de l'ensemble, en particulier sur les façades visibles du domaine public.
- Dans le cas d'une construction dénaturée ou ayant subi des modifications lourdes, la création de nouveaux percements est l'occasion de retrouver une architecture de façade plus harmonieuse à travers la recombinaison des pleins et des vides. La proposition d'une réinterprétation contemporaine peut être admise si elle garantit une qualité de détails et de la composition globale.

Seules des modifications mineures peuvent être envisagées sur ces types de façades :



Composition libre antérieure au XVII^e siècle



Composition exemplaire du XVII^e siècle à une travée forte et entrée déportée



Composition exemplaire du XVIII^e siècle à travées à interaxe irrégulier



Composition exemplaire ternaire et axiale du XIX^e siècle